



Indice d'évolution	Date de transmission	Modifications	Réalisé par	Vérfié par
A	27/06/2017	Version de travail	CPN	CPN
B	15/12/2017	Version complétée	CPN	CPN
C	22/11/2018	Ajout de la zone de développement liée à l'activité thermale	CPN	CPN
D	23/05/2019	Ajout zone inondable post-crise 2018	CPN	CPN
E	23/08/2019	Intégration projet PLU	CPN	CPN


PREFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
 Direction départementale des territoires et de la mer
 Urbanisme, risques

Plan de Prévention des Risques d'inondation du Salays et de ses affluents
 Commune de Salles-de-Béarn
 Carte des enjeux (1/2)
 Echelle 1 / 5000^e
DOCUMENT APPROUVÉ par arrêté préfectoral le : 10/03/2022

Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques
 CS 440000000 - Boulevard Thomas - CS 47017 - 64 012 PAU CEDEX
 Tél. standard : 05 59 00 00 00
 www.pyrénées-atlantiques.gouv.fr




Légende
 - Limite communale
 - Limite d'étude
 - Cours d'eau
 - Enveloppe des zones de ruissellement
 - Enveloppe de la crue de référence
Établissements recevant du public
 - Autres
 - Très vulnérable et vulnérable
 - Établissements publics
Voies
 - Autoroute
 - Départementale
 - Route inondées rendant une parcelle inaccessible (H > 0,5 m ou V > 0,5 m/s)
Zones d'enjeux
 - Parties actuellement urbanisées
 - Projets de développement communaux
Zonage du PLU
 - Zones à urbaniser à long terme (ZAU)
 - Zones naturelles et agricoles (N, A)
 - Zones urbaines, centres urbains ou zones urbanisées très denses (UA)
 - Zones urbanisées (UB, UC, etc.) et urbanisables à court terme (1AU, 1NA)
 - Zones d'activités (UA*)

Source : DDTM de l'Arriège
 INPI, BD Carthage, IGN
 Réalisation : Arteria / SUR, Prévention des Risques Naturels et Technologiques - Juin 2021